

# Vers la ville pluraliste ? Distribution et localisation des minorités visibles à Montréal, Toronto et Vancouver en 2001\*

Xavier Leloup  
INRS-UCS  
385 rue Sherbrooke Est  
Montréal (Qc), H3L 2L2  
Canada

## Introduction

L'accroissement de l'immigration à destination du Canada et sa concentration urbaine ont commencé à susciter, si ce n'est de l'inquiétude, au moins certaines interrogations au sein de l'opinion publique, quant à la formation d'enclaves ethniques, voire de « ghettos ».<sup>1</sup> Des recherches récentes ont pu montrer que le nombre de quartiers où les minorités visibles représentaient une part substantielle de la population (plus de 30 %) ont augmenté au Canada entre 1981 et 2001, ainsi que le fait que les groupes immigrants n'ont pas eu tendance à se disperser dans l'espace urbain, les effets liés à l'allongement de la période d'installation et à la cohorte d'arrivée se voyant annuler par l'afflux de nouveaux arrivants (Hou 2006; Hou et Picot 2004). Toutefois, ces recherches précisent aussi que cette concentration des immigrants et des groupes de minorité visible ne va pas de paire avec la création de ce qu'il convient de désigner par la notion de « ghetto ». Au contraire, de nombreux travaux soulignent la diversité des formes d'insertion résidentielle des immigrants, les liens entre immigration, pauvreté et conditions de vie et de

---

\*. Qu'il nous soit permis de remercier ici Annick Germain de l'INRS-UCS ainsi que les évaluateurs anonymes de la revue, leurs commentaires auront été d'une aide précieuse dans la révision d'une première version de ce texte. Nous tenons également à remercier le Centre d'excellence Immigration et Métropoles (Montréal), membre du réseau Metropolis, pour avoir autorisé l'accès aux données et pour le soutien financier apporté à ce projet.

1. Pour un exemple de ce type de discours, voir : Hélène Buzzetti, *La Charte de l'exclusion ?*, dans *Le Devoir* du 10 avril 2007.

logement devenant aujourd'hui particulièrement complexes (Smith 2004).

Dans un tel contexte, marqué par l'incertitude et des interprétations contradictoires, il est judicieux de revenir sur la ségrégation ethnique et sur ses effets : quel est le niveau d'enclavement des minorités dans les villes canadiennes ? Quels sont les différents types de quartiers où se concentrent les groupes minoritaires ? Quelles sont les conditions de vie et de logement des minorités dans les villes canadiennes ? L'objectif du présent article est de tenter d'apporter des réponses à ses différentes questions en menant une analyse descriptive de la ségrégation ethnique à l'échelle des secteurs de recensement (SR) dans les trois principales métropoles canadiennes en 2001. La ségrégation ethnique sera mesurée à partir de la catégorie de « minorité visible » disponible dans le recensement et en utilisant une technique par ratios et une classification raisonnée (Poulsen et al 2001, 2002). L'interprétation qui sera donnée du phénomène se situe à l'intérieur d'un cadre d'analyse pluraliste, dont les traits principaux sont de prendre distance avec les lectures assimilationnistes attachées au courant de l'écologie urbaine, de rendre possible la prise en compte de la complexité et de se placer dans une perspective comparative.

Dans la première partie du texte, nous tracerons les contours de ce cadre d'analyse. Cet exposé insistera sur trois facteurs : le passage des villes d'un modèle industriel à un modèle postindustriel, la diversité des trajectoires résidentielles des minorités et la différenciation des quartiers en fonction de la composition ethnique et du niveau socioéconomique. Dans la deuxième partie du texte, nous reviendrons plus spécifiquement sur le contexte canadien, en insistant sur l'augmentation significative de la diversité ethnique dans les trois grandes métropoles du pays, sur les interprétations contradictoires qui entourent les travaux sur la ségrégation ethnique, ainsi que sur les transformations d'ensemble du paysage urbain. Nous montrerons, en abordant ces différents éléments, comment la situation des villes canadiennes s'insère de manière théorique dans les travaux pluralistes. La troisième partie du texte sera consacrée à la présentation des méthodes et des données. Elle est largement consacrée à la présentation des outils de mesure et de la typologie sur lesquels repose l'étude empirique. Notons dès à présent que cette étude a été rendue possible grâce à l'accès à une compilation spéciale des données du recensement de 2001. Enfin, la quatrième partie est entièrement consacrée à la présentation de l'analyse descriptive et empirique de la ségrégation ethnique en mobilisant les mesures d'enclavement, la classification des quartiers et leur cartographie.

### **La concentration ethnique : une réalité plurielle**

L'écologie urbaine aura été le premier courant de recherche à penser de manière systématique la différenciation de l'espace intra-urbain en prenant en compte la variable ethnique. Son analyse reposait cependant sur une théorie relativement simple et unidirectionnelle. Elle prévoyait en effet, dans la logique du modèle radial de développement urbain tracé par Burgess (1990 [1923]), que les immigrants allaient progressivement s'assimiler au reste de la ville. Ce modèle assimila-

tionniste supposait la formation de quartiers d'immigration ou ethniques, caractérisés par la forte homogénéité ethnoculturelle de leur population, et situés à proximité du centre-ville dans la zone de transition des grandes métropoles industrielles. Ce modèle anticipait également que les populations immigrantes allaient progressivement s'assimiler spatialement au reste de la ville.

Au modèle précédent, relativement simple et qui ne prévoit qu'une seule évolution à la ségrégation ethnique, se sont substituées progressivement des interprétations plus nuancées. Tout d'abord, il s'agit d'insister sur le fait que le modèle précédent a été élaboré dans un contexte particulier, puisqu'il correspond à une période de forte croissance urbaine et d'industrialisation des économies nationales. Pour cette raison, le modèle radial de la croissance urbaine formalisé par Burgess est de moins en moins à considérer comme un modèle explicatif général du développement des villes et de ses effets sur la forme urbaine. À l'inverse, les grandes métropoles du monde occidental sont plus souvent qualifiées aujourd'hui de « postindustrielles », de « post-fordistes » ou de « globales », marquant la transition de leur mode de développement économique (Marcuse et Van Kempen 2000; Sassen 1993).

Ensuite, dès les années 1960 et 1970, un modèle pluraliste d'intégration est théorisé. Les études menées par Glazer et Moynihan (1963) sur les groupes ethniques à New York remettent ainsi en cause le caractère automatique de l'assimilation à la société américaine. Ces premiers travaux vont ouvrir la voie à de nombreux développements théoriques ultérieurs qui seront à l'origine d'une interprétation pluraliste de la ségrégation ethnique, laquelle n'est plus seulement vue comme un état transitoire, mais aussi comme un mode d'insertion des populations immigrantes (Johnson et al 2002; Peach 1999). La ville apparaît alors comme un espace pluraliste où les populations immigrantes et les groupes minoritaires restent relativement concentrés sans que cette situation débouche systématiquement sur des tensions et des conflits.

Enfin, les populations marginalisées et fragilisées auront aussi suscité de nombreuses enquêtes. Dans cette perspective, le travail de Wilson (1994 [1987], 1997) constitue une référence incontournable. En reprenant les différentes tendances évoquées pour parler des villes « globales » ou « postindustrielles », il propose une théorie générale de la pauvreté urbaine qui la relie aux mutations d'ensemble de l'économie et de la technologie. Il réfute de la sorte les explications culturalistes qui représentent les exclus comme une strate à part de la population. S'il admet que la dégradation continue des conditions de vie peut induire des attitudes spécifiques chez les personnes qui en sont les victimes, il refuse toutefois d'y chercher une cause de la pauvreté, mais seulement une de ses conséquences. La formation d'espaces particuliers en est une autre, ce qui modifie en partie la signification qu'il faut donner au terme de « ghetto ». En effet, il apparaît difficile de maintenir la définition historique du terme, puisqu'il est aujourd'hui connoté presque exclusivement de manière négative. C'est pour cette raison que Wilson (1997) va lui-même employer le terme de « ghetto de pauvres » (*ghetto poor*) et que d'autres, en s'inspirant de ses enquêtes, vont forger le concept de « ghetto d'exclus ou de parias » (*outcasts ghetto*) (Marcuse 1997; Wacquant 1993).

Les thèses de Wilson ont suscité de nombreux débats depuis leur parution,

autant sur les facteurs qui conduisent à la formation des « ghettos de pauvres » que sur les effets qu'ils induisent au sein des populations qui y résident. Nous ne reviendrons pas ici sur l'ensemble de ceux-ci, exercice qui dépasse le cadre du présent article (voir par exemple, Leloup 2002). Nous reprenons plutôt des aspects qu'ils soulèvent régulièrement, soit la comparaison entre la situation des Noirs et celles des autres groupes minoritaires (principalement les Asiatiques et les Latino-Américains) dans les villes états-uniennes. En un mot, dans un contexte où l'immigration est relativement soutenue, se repose la question de la différenciation des carrières et des espaces résidentiels entre groupes ethniques. Des observations montrent ainsi que les groupes d'immigrants récents adoptent des comportements résidentiels diversifiés, l'installation dans les quartiers d'immigration proches du centre-ville n'étant plus une étape obligée, mais plutôt facultative, et coexiste avec des choix résidentiels qui se portent rapidement après l'installation sur des banlieues aisées. En second lieu, cette dispersion relative en banlieue ne va pas systématiquement de paire avec la déconcentration des populations immigrantes ou des groupes minoritaires, mais aussi avec la création de zones résidentielles homogènes que certains auteurs désignent par le terme de « communautés ethniques » (*ethnic communities*) (Alba et al 2000; Logan et al 2002).

Les tendances précédentes indiquent que la répartition spatiale des immigrants et des groupes minoritaires est plus complexe dans le contexte métropolitain actuel. Sa description requiert dès lors aussi des typologies et des outils d'analyse mieux adaptés à cette nouvelle situation. Un premier facteur de complexification du phénomène réside dans l'étape à laquelle se situent les métropoles quant à la transition de leur économie d'une structure industrielle à une structure postindustrielle. De nombreux débats se sont développés, ces dernières années, entre les tenants de l'« École de Los Angeles » et plusieurs autres chercheurs quant au caractère paradigmatique de la ville californienne en tant que métropole « postindustrielle », voire « postmoderne » (Dear et Flusty 1998; Nijman 2000; Poulsen et al 2002). Sans vouloir entrer dans cette discussion et ses multiples ramifications, nous en retenons cependant l'appel à produire des analyses comparatives pour mieux comprendre un ensemble de dynamiques urbaines actuelles. Pour ces travaux, une répartition spatiale de l'immigration plus complexe et diversifiée serait un des indicateurs de la transition en cours entre modèle industriel et postindustriel de la ville. Au niveau descriptif, le nouveau modèle de développement urbain serait caractérisé par une diversification et un déplacement des lieux d'installation des nouveaux arrivants. Les immigrants seraient plus nombreux à s'installer en périphérie et les quartiers d'immigration à proximité du centre-ville perdraient progressivement de leur importance. Au niveau explicatif, les travaux n'ont pas encore avancé, à ce jour, un modèle interprétatif d'ensemble de cette tendance. Mais les facteurs les plus régulièrement cités portent sur la diversité accrue des populations immigrantes, en particulier dans les pays où l'immigration fait l'objet de politiques actives et est orientée vers le recrutement de travailleurs qualifiés ou d'entrepreneurs – comme c'est le cas au Canada –, ainsi que sur les transformations de la distribution intra-urbaine des emplois, avec leur croissance dans les espaces métropolitains périphériques. Les trois plus grandes métropoles canadiennes constituent une bonne illustration de ces tend-

ances, puisqu'elles ont enregistré des évolutions différenciées dans leur structure économique (Shearmur et Coffey 2002; Trépanier et Coffey 2004).

Un deuxième facteur de complexification renvoie aux conduites différenciées que les ménages immigrants ou issus de groupes minoritaires adoptent par rapport à l'espace, que ce soit en termes de carrières résidentielles ou de choix de localisation. À la lumière des commentaires formulés ci-dessus sur la création des « communautés ethniques », il apparaît en effet pertinent de repenser la manière dont on définit l'unité d'analyse et d'observation dans l'étude de la ségrégation ethnique. Comme l'avait déjà souligné Grafmeyer, il importe en quelque sorte de passer d'une « logique unificatrice » qui utilise un indicateur unique (l'origine ethnique, la langue maternelle, le pays de naissance...) pour représenter un large spectre de propriétés plus ou moins convergentes (le niveau socioéconomique, la distance sociale et culturelle, l'accès à la propriété...) à une logique de « milieux », dont chacun « combine de façon originale un ensemble de positions et de dispositions dont le jeu explique [...] la relative cohérence des attitudes et des pratiques observées » (Grafmeyer 1994 :103). L'analyse d'une variable isolée ne permet d'accéder que de manière imparfaite à la complexité de la concentration ethnique, puisque ses effets peuvent être très différents en fonction des autres dimensions avec lesquelles elle interagit au niveau local. L'accès à des données croisées se révélera dès lors un atout pour notre démarche.

Un troisième facteur de complexification est relié au précédent. Il concerne les types de quartiers ou d'espaces résidentiels dans lesquels s'insèrent les ménages immigrants ou appartenant à un groupe minoritaire. Il n'est en effet plus possible de résumer leur insertion résidentielle à la formation de quartiers d'immigration ou ethniques. Les changements intervenus dans les économies urbaines et la diversification accrue des comportements résidentiels des ménages ne nous permettent plus aujourd'hui de réduire cette question à ce schéma unique d'analyse. Au contraire, la compréhension et la description de la ségrégation ethnique passe par l'élaboration de typologies complexes mobilisant plusieurs dimensions. Dans le présent texte, nous utiliserons à cette fin une typologie raisonnée des quartiers, afin de les classer suivant leur composition ethnique. Nous y incluons cependant une différenciation en termes socioéconomique. Enfin, la cartographie thématique permettra de les situer dans l'espace de la ville.

## **Le contexte canadien**

La libéralisation de la politique d'immigration canadienne, survenue à la fin des années 1960, aura eu un impact sur la composition ethnique des grandes villes canadiennes. D'une part, le changement dans les pays d'origine des immigrants aura conduit à une augmentation de la part des minorités visibles dans la population. Ces dernières comptaient pour 4,7 % de la population en 1971 et pour 13,4 % en 2001. D'autre part, les trois quart des personnes appartenant à une minorité visible ont immigré vers le Canada dans le courant des années 1990 (Hou et Picot 2004).

Il n'existe toutefois pas de consensus clair quant aux effets produits par cette

augmentation et cette concentration accrue des minorités visibles dans les grandes métropoles canadiennes. D'un côté, des travaux ont souligné la relative concentration de différents groupes d'immigrants ou de minorités dans certains quartiers (les Juifs, les Italiens, les personnes originaires de l'Asie du sud...), indiquant ainsi que la variable ethnoculturelle joue un rôle dans la fabrication du paysage urbain canadien (Balakrishnan et Gyimah 2003; Balakrishnan et Kralt 1987). De l'autre, ces mêmes travaux s'empressent en général de différencier clairement les villes canadiennes des villes états-uniennes, les niveaux de ségrégation atteints dans les premières restant inférieurs à ceux enregistrés dans les secondes.

Les résultats précédents ont conduit certains chercheurs à considérer l'immigration dans les villes canadiennes comme largement marquée par un processus d'assimilation et d'inclusion des nouveaux arrivants plutôt que par celui de leur enclavement spatial et de leur isolement social. Toutefois, une étude récente conclut au maintien de leur concentration résidentielle, les effets de la durée d'installation dans la société d'accueil et ceux liés à la cohorte d'immigration étant annulés par l'afflux massif de nouveaux arrivants (Hou 2006). Parallèlement, d'autres études ont fourni une interprétation plus nuancée de la ségrégation ethnique, en prenant en compte ses effets. Elles indiquent, par exemple, que la concentration des immigrants et groupes minoritaires est souvent reliée à des quartiers dans lesquels les conditions de logement sont de moins bonne qualité (Bauder et Sharpe 2002; Fong et Gulia 1999). Enfin, des études récentes sur les relations entre immigration, statut de minorité visible et revenu, alimentent le doute quant à la capacité du marché du travail à intégrer les nouveaux venus. Ainsi, les gains économiques des immigrants récents se sont dégradés dans le courant des années 1990, alors même que leurs caractéristiques individuelles auraient dû leur procurer une insertion plus aisée sur le marché du travail (pour une synthèse récente, Aydemir et Skuterud 2004).

Étant donné les tendances précédentes, l'interprétation de la ségrégation ethnique reste contradictoire. Certains auteurs ont eu tendance à l'analyser en empruntant les concepts définis dans le cadre de l'étude de la pauvreté urbaine aux États-Unis. Ils évoquent dès lors la formation d'une *underclass* urbaine largement composée par des ménages et des individus issus des minorités visibles et qui se trouverait concentrée dans les quartiers les plus pauvres des villes canadiennes (Kazemipur et Halli 1997; Kazemipur et Halli 2001). Cependant, ces travaux présentent certaines limites qui ne leur permettent pas de conclure, de manière certaine, à la formation de « ghettos » au sein des villes canadiennes. La plus importante est qu'ils reposent sur des données agrégées à l'échelle des secteurs de recensement, ce qui ne leur permet pas de distinguer de manière fine les quartiers où se concentrent les immigrants et les groupes minoritaires selon qu'ils forment un « ghetto de pauvres » ou une « enclave ethnique ».

Le fait de confondre les différents types de quartiers dans lesquels s'insèrent actuellement les immigrants et les groupes de minorité visible ne permet pas dès lors de prendre en compte de manière adéquate la diversité croissante qui caractérise leur insertion urbaine. Les relations entre immigration, pauvreté et conditions de vie et de logement, sont ainsi devenues particulièrement complexes dans le courant des années 1990 (Smith 2004). Si le lien entre l'immigration et la

défavorisation urbaine a eu tendance à se renforcer entre 1991 et 2001, il est relativement faible en comparaison avec les villes européennes ou états-uniennes. De même, si les immigrants ont tendance à se concentrer dans des espaces résidentiels présentant des conditions de logement inférieures à la moyenne, ils se retrouvent également dans des espaces aisés de la ville où ils peuvent former des enclaves favorisées ou s'installer à proximité des membres de la majorité. En dernier lieu, l'immigration à destination du Canada s'est elle-même diversifiée, tant au niveau des circonstances qui entourent le processus migratoire – familiales, économiques, politiques... – qu'en raison des pays d'origine des immigrants.

La ségrégation ethnique est donc bien un phénomène complexe dans les villes canadiennes, qu'il s'agit d'étudier au travers de méthodes spécifiques de recherche et de relier de manière multidirectionnelle à d'autres processus. Une question non complètement élucidée reste ainsi les relations qu'il s'agit de tisser entre la concentration résidentielle des groupes de minorité visible ou des immigrants et la concentration de la pauvreté. Comme nous l'avons vu, malgré plusieurs tentatives pour apporter une réponse à cette question, les études ne permettaient pas de trancher avec suffisamment de certitude entre les hypothèses faisant des deux phénomènes des processus intimement liés et celles voyant au contraire un faible lien entre eux. Une étude récente semble cependant apporter une réponse plus solide à la question en écartant la première des deux hypothèses (Walks et Bourne 2006). Un des intérêts de cette étude provient du fait qu'elle mobilise plusieurs éléments méthodologiques originaux dont nous nous inspirons. Elle prend d'abord pour cadre d'analyse les évolutions de la concentration de la pauvreté et de la ségrégation ethnique dans l'ensemble des aires urbaines de recensement entre 1991 et 2001, soit une période encore peu explorée par les travaux antérieurs. Elle repose ensuite sur la même classification des quartiers que celle que nous utilisons ici pour comparer Montréal, Toronto et Vancouver (Poulsen et al 2001). Nous la modifions néanmoins légèrement en y introduisant une distinction entre quartiers défavorisés et non défavorisés.<sup>2</sup> Enfin, elle produit un modèle de régression qui indique une faible relation entre la concentration de la pauvreté dans les villes canadiennes et la classification retenue. Dans le cadre de la présente étude, nous produisons également des statistiques qui croisent, au niveau des ménages, les variables reliées au statut de minorité visible et de faible revenu.<sup>3</sup> Ces statistiques devraient nous permettre de revenir sur les conclusions des travaux antérieurs quant aux relations entre ségrégation ethnique et concentration de la pauvreté dans les villes canadiennes.

Une seconde question concerne les liens qui peuvent exister entre la ségréga-

---

2. Nous indiquerons dans la partie sur les données et méthodes comment nous distinguons les quartiers selon ce critère.

3. La catégorie de « faible revenu » est définie par Statistique Canada de la manière suivante : « Niveaux de revenu selon lesquels on estime que les familles ou les personnes hors famille consacrent 20 % de plus que la moyenne générale à la nourriture, au logement et à l'habillement » (Statistique Canada 2003: 182). Statistique Canada précise aussi qu'il s'agit d'une mesure relative qui vise à identifier les ménages « dans le besoin » par rapport à l'ensemble de la population, et non d'une mesure stricte de la pauvreté, même si c'est comme cela qu'elle est utilisée le plus souvent par les chercheurs et certains organismes.

tion ethnique et les conditions de vie et de logement des ménages. En effet, avec la dégradation des gains économiques des ménages immigrants, les interrogations quant à leur capacité à accéder à un logement et à un voisinage de qualité se sont multipliées (Haan 2005). Pour aborder cette question, notre analyse compile un ensemble de données sur les ménages en fonction de leur statut de minorité visible, le fait d'être à faible revenu ou non, ainsi que sur le revenu moyen, le mode d'occupation et le taux d'effort, pour voir s'il existe des variations de ces différentes variables d'un type à l'autre de quartiers identifié au moyen de la classification retenue.

### Données et méthodes

Les données proviennent du recensement de 2001. Elles sont toutes compilées au niveau des secteurs de recensement utilisés afin d'approximer la notion de quartier. En raison de leur taille moyenne, ils ont l'avantage d'être moins sensibles aux erreurs d'estimation liées à l'échantillon du recensement. Les données analysées concernent trois régions métropolitaines de recensement (RMR) en 2001 – Montréal, Toronto et Vancouver –, ce choix se justifie en raison de la concentration de l'immigration et, en particulier, de l'immigration récente, dans ces trois métropoles.

La mesure de la ségrégation ethnique et, plus largement, des différentes formes de ségrégation résidentielle, soulève presque autant de questions et de débats que son interprétation. Étant donné les objectifs de la présente étude, en particulier l'aspect comparatif qu'elle revêt, nous aurons recours à un type de mesure et à un mode de classification qui ont été récemment proposés afin de conduire ce type d'études. La mesure retenue s'apparente au calcul d'un seuil de concentration, puisqu'il s'agit d'un ensemble de ratios qui expriment la part relative de la population appartenant à un groupe donné qui réside dans des quartiers où elle représente une proportion de la population totale renvoyant à différents seuils. Un de ses principaux avantages est qu'elle constitue une mesure absolue du phénomène (Johnston et al 2003). Elle serait ainsi moins dépendante des contextes auxquels elle s'applique que ne le seraient les indices de ségrégation. Cette mesure serait ainsi plus aisée à mettre en œuvre et à interpréter dans le cadre d'études comparatives. Un autre de ses avantages serait qu'elle prend directement en compte une dimension essentielle de la ségrégation ethnique, soit le possible enclavement ou isolement (*spatial encapsulation*) de certains groupes dans des espaces qu'ils ne partagent pas ou peu avec le reste de la population (Johnson et al 2002).

En complément à la mesure précédente, ces mêmes auteurs ont élaboré une méthode de classification raisonnée (*a knowledge-based classification method*), qui a pour objectif de fournir une grille d'analyse robuste à même de comparer entre elles des villes dont la composition ethnique est très différente (Poulsen et al 2001). Cette classification a été utilisée par ces auteurs dans plusieurs travaux empiriques et a été reprise récemment au Canada par Walks et Bourne (2006). Comme pour la mesure des ratios, les auteurs proposent des critères absolus pour



**TABLEAU 1 Classification des quartiers selon la composition ethnique**

Type	Abréviation	Définition
Communauté d'accueil isolée	Isolé	<20% de minorités visibles dans le quartier (SR)
Communauté d'accueil non isolée	Non isolé	Entre 20% et 50% de minorités visibles
Enclave pluraliste	Pluraliste	Entre 50% et 70% de minorités visibles
Quartier minoritaire mixte	Mixte	>70% de minorités visibles sans groupe dominant
Quartier minoritaire polarisé	Polarisé	>70% de minorités visibles avec un groupe dominant (>60% de l'ensemble des minorités visibles vient d'un seul groupe)
Ghetto	Ghetto	Similaire au quartier minoritaire polarisé mais avec le critère supplémentaire que 30% de la population totale qui compose le groupe dominant vit dans des quartiers de ce type

Source: Adapté de Poulsen et al (2001) et Walks et Bourne (2006).

classer les quartiers le long d'un continuum allant de la « communauté d'accueil isolée » au « ghetto ». Les différents types de quartier et leur définition opérationnelle sont repris dans le tableau 1. Cette classification, malgré une mise en œuvre simple, permet de prendre en compte de manière appropriée la complexification croissante de la géographie ethnique des villes, en distinguant les différents « milieux » dans lesquels s'insèrent les groupes d'immigrants ou ayant le statut de minorité visible.

Afin de calculer les seuils de concentration et d'opérer la classification des quartiers à l'intérieur des trois RMR, nous aurons recours aux données concernant le statut de minorité visible des individus ou du principal soutien du ménage. Le choix d'une telle variable soulève souvent quelques objections. La plus souvent citée serait le caractère « racisant » de ce construit statistique. Cependant, il s'agit de noter que la recherche sur la ségrégation ethnique, que ce soit au Canada ou ailleurs, porte précisément sur la dimension « raciale » des phénomènes sociaux. En ce sens, de nombreux travaux sur le marché du travail ou le marché du logement ont mis en évidence des inégalités systémiques en fonction de l'appartenance ou non à une minorité visible. Il est d'ailleurs bon de rappeler que le statut de minorité visible, avant d'être inséré dans le recensement, a été défini par des dispositions légales visant une plus grande équité en emploi (Statistique Canada 2003).<sup>4</sup> En l'absence d'une telle catégorie, il serait tout simplement difficile, voire impossible, de mesurer les différentes formes de discrimination auxquelles se heurtent certains groupes, d'autant plus que la question liée à l'origine ethnique

4. Soulignons aussi que la catégorie de minorité visible saisit un caractère général de la discrimination « raciale » dans les pays occidentaux, ainsi que dans de nombreux pays du Sud, soit le fait qu'elle s'organise très souvent autour du phénotype et de la couleur de la peau. S'il est indéniable qu'un tel phénomène doit être combattu politiquement, il peut être aussi du devoir du chercheur de le prendre comme objet, en particulier si c'est pour indiquer dans quelle proportion et comment certains groupes sont désavantagés en raison de leur différence avec la majorité.

a connu de nombreuses modifications qui en font une variable difficile à exploiter aujourd'hui. Pour ces différentes raisons, nous avons donc choisi de retenir la variable de minorité visible lors du calcul des seuils d'enclavement et de l'application de la classification.

Notre étude souhaite cependant aller plus loin dans la description des quartiers dans lesquels résident les groupes de minorité visible. Pour ce faire, nous utilisons un ensemble de données issues d'une compilation spéciale du recensement de 2001 fournie gratuitement par Statistique Canada aux cinq centres d'excellence interuniversitaires du Projet Metropolis.<sup>5</sup> L'intérêt de cette compilation est qu'elle donne accès à un ensemble de tableaux croisés au niveau des individus et des ménages. Le tableau retenu par la présente étude porte sur les ménages dont le principal soutien appartient à une minorité visible. Le recours à ces données nous a permis, dans un premier temps, d'étendre la classification des quartiers en y introduisant une distinction entre les quartiers non défavorisés et défavorisés. En vue d'opérationnaliser cette distinction, nous avons retenu le seuil de 40 % de ménages à faible revenu dans un quartier comme limite.<sup>6</sup> Dans un second temps, le recours aux données par ménage nous a également permis de compiler une série de statistiques sur les revenus et les conditions de logement des minorités visibles et de l'ensemble de la population. L'accès à ce type de statistiques permet non seulement de mieux décrire les populations qui résident dans les différents types de quartiers, mais aussi de confronter la classification des quartiers aux conditions de logement des ménages, ainsi qu'à leur situation individuelle.

## L'analyse de la ségrégation ethnique

### L'enclavement des minorités visibles dans les trois RMR

Au début de cette analyse, il s'agit d'abord de préciser quelle est la composition ethnique des trois RMR. Le tableau 2 présente la répartition de leurs populations selon le statut de minorité visible. Les trois RMR présentent des profils différents. En effet, la part des minorités visibles dans la population totale est plus faible à Montréal (13,5 %) qu'à Toronto et Vancouver (où elle s'établit dans les deux cas à 36,9 %). Des différences émergent également entre les trois RMR quant à l'origine des minorités visibles, avec à Vancouver, une surreprésentation des groupes asiatiques, alors qu'à Montréal, ce sont plutôt les Noirs et les personnes appar-

---

5. Le projet Metropolis est un réseau pan-canadien et international de recherche qui s'intéresse aux questions d'immigration et, en particulier, aux relations entre ville et immigration. (Pour plus d'information, le lecteur intéressé peut se référer au site Internet suivant : [http://canada.metropolis.net/index\\_f.html](http://canada.metropolis.net/index_f.html)). Les données ont été fournies gratuitement par Statistique Canada dans le cadre du consortium de recherche qui soutient l'initiative Metropolis.

6. Le seuil de 40 % a été retenu parce qu'il fait l'objet d'un certain consensus. Ainsi, les travaux qui portent sur les effets de quartier potentiels que peut induire la concentration de la pauvreté dans l'espace notent que certains phénomènes (criminalité, toxicomanie...) augmentent de manière exponentielle lorsque ce seuil est atteint dans un quartier donné (Galster 2003). Ce seuil a aussi été repris par plusieurs auteurs canadiens (Fong et Gulia 1999; Ley et Smith 1997).

**TABLEAU 2 Minorités visibles dans les trois RMR en 2001**

	Montréal		Toronto		Vancouver		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Minorités visibles	457020	13,5	1710110	36,9	725700	36,9	2892830	29,0
Noir	139280	4,1	309910	6,7	18460	0,9	467650	4,7
Asiatique du sud	57850	1,7	473635	10,2	164320	8,4	695805	7,0
Chinois	51305	1,5	408935	8,8	342620	17,4	802860	8,0
Autres Asie orientale	45470	1,3	113340	2,4	81455	4,1	240265	2,4
Philippin	17925	0,5	133310	2,9	57045	2,9	208280	2,1
Arabe/Asie occidentale	79245	2,3	95650	2,1	27270	1,4	202165	2,0
Latino-Américain	53035	1,6	75815	1,6	18765	1,0	147615	1,5
Autres (n'appartenant pas à une minorité visible)	2920790	86,5	2930220	63,1	1241820	63,1	7092830	71,0
<b>Total</b>	<b>3377810</b>	<b>100,0</b>	<b>4640330</b>	<b>100,0</b>	<b>1967520</b>	<b>100,0</b>	<b>9985660</b>	<b>100,0</b>

Source: Statistique Canada, Recensement de la population et des logements de 2001, profil 2B (20%).

Note: La catégorie « Autres Asie orientale » agrègent les Coréens et Japonais au groupe « Asiatiques du sud-est ».

tenant à la catégorie Arabe/Asie occidentale qui sont dans ce cas et, enfin, à Toronto, une composition ethnique très diversifiée impliquant d'importantes communautés asiatiques et noire. Les structures précédentes ne sont pas surprenantes si l'on se rappelle les commentaires sur la concentration de l'immigration dans les trois RMR et, en particulier, à Toronto et Vancouver, ainsi que leur localisation géographique à l'échelle nationale. Dans ce contexte, Toronto est souvent décrite comme la ville canadienne multiculturelle par excellence (Anisef et Lanphier 2003). Il ne s'agit toutefois pas d'oublier, par exemple, que Montréal constitue également une ville diversifiée, tant au niveau de sa population non immigrante, composée de francophones et d'anglophones, que de ses populations immigrantes plus anciennes (Germain 1997; McNicoll 1993). Il est bon de rappeler que la variable « minorité visible » ne décrit pas l'ensemble de la diversité ethnique liée à l'immigration. Néanmoins, elle permet de prendre en considération une de ses dimensions centrales et qui a pris une importance particulière au Canada alors que sa population immigrante récente se diversifie et que les sources de cette immigration se situent plus souvent hors d'Europe.

La part des ménages à faible revenu est une autre caractéristique qui distingue entre elles les trois RMR (voir Tableau 3). Montréal enregistre le taux le plus élevé de faible revenu pour l'ensemble des aires urbaines du Canada, avec 26,5 % de ses ménages dont les revenus se situent sous ce seuil en 2001. Comparativement, Toronto compte moins de ménages à faible revenu que Montréal, avec une population totale pourtant supérieure. Vancouver se situe, quant à elle, proche de la moyenne établie à partir des trois RMR. Notons cependant qu'en raison de la manière dont est calculé le seuil de faible revenu, les comparaisons territoriales opérées sont à effectuer avec prudence. En effet, la base à partir de laquelle est

**TABLEAU 3 Effectifs et % des ménages à faible revenu selon le statut de minorité visible du principal soutien de ménage dans les trois RMR en 2001**

	Montréal		Toronto		Vancouver		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Minorités visibles	70455	46,9	136575	27,7	69765	33,2	276795	32,4
Noir	23045	48,4	33280	32,9	2145	32,5	58470	37,6
Asiatique du Sud	8435	48,3	31840	25,9	9335	23,2	49610	27,4
Chinois	7310	44,9	32195	26,8	36520	35,5	76025	31,8
Asiatique du Sud-Est	4305	36,6	3760	26,5	3495	43,3	11560	34,0
Philippin	1915	34,8	5335	15,7	3280	21,2	10530	19,1
Arabe/Asie occidentale	14115	52,3	10990	37,8	4135	46,5	29240	45,0
Latino-Américain	8870	49,0	6335	27,9	2465	41,4	17670	37,8
Autres (n'appartenant pas à une minorité visible)	305760	24,1	170735	15,0	106125	19,3	582620	19,7
<b>Total</b>	<b>376215</b>	<b>26,5</b>	<b>307310</b>	<b>18,8</b>	<b>175890</b>	<b>23,2</b>	<b>859415</b>	<b>22,6</b>

Source: Statistique Canada, recensement de la population et des logement de 2001, profil 2B (20%), compilation spéciale Metropolis.

Note: Dans les tableaux sur les ménages, nous ne disposons pas des données pour recomposer la catégorie « Autres Asie orientale », les groupes concernés sont repris dans la catégorie « Asiatique du Sud-Est », à l'exception des Coréens et des Japonais.

calculé cet indicateur est un panier de consommation moyen pour l'ensemble du Canada, il se peut alors qu'il soit surestimé ou sous-estimé étant donné des variations géographiques (non observées) du niveau de vie (Statistique Canada 2005). Les principales études sur la défavorisation sociale n'en concluent pas moins qu'il s'agit d'une mesure, certes imparfaite, mais fiable à l'échelle métropolitaine. Elles évoquent dès lors aussi le caractère divergeant de l'évolution des économies urbaines, Montréal ayant été plongée dans un état de crise latent suite au processus de désindustrialisation, alors que les deux autres métropoles du pays opéraient une restructuration plus rapide de leur économie vers les secteurs tertiaires (Linteau 1992; Polèse et Shearmur 2003).

Enfin, tous les groupes de ménages ne sont pas égaux face au risque que représente le fait de se retrouver à faible revenu. Ce dernier est relié à différentes variables, dont le statut de minorité visible et la période d'immigration. C'est ce que traduisent les chiffres du tableau 3. Puisque, si l'on regarde le groupe de minorité visible qui connaît le plus haut taux de ménages à faible revenu dans les trois RMR, il s'agit du groupe Arabe/Asie occidentale, dont l'immigration est récente. Ce groupe est suivi, selon les cas, par l'un ou l'autre des groupes de populations originaires d'Asie ou du groupe des Noirs ou des Latino-Américains – l'immigration de ces deux derniers groupes remontant pourtant parfois à plus longtemps. Enfin, le groupe des Philippins semble s'en sortir économiquement mieux que les autres, et cela, dans les trois RMR.

Pour mesurer l'enclavement des minorités visibles, nous avons calculé un ensemble de ratios qui expriment la proportion de chaque groupe qui vit dans des quartiers où il représente successivement 20 %, 30 %, 40 %..., et jusqu'à 70 % de la population totale. Les résultats des ratios sont repris pour les trois RMR dans le tableau 4.

TABLEAU 4 Concentrations résidentielles des minorités visibles dans les trois RMR en 2001

	Sous de concentration											
	20%		30%		40%		50%		60%		70%	
	Efficacité	%	Efficacité	%	Efficacité	%	Efficacité	%	Efficacité	%	Efficacité	%
<b>Montréal</b>												
Minorités visibles	275465	60,3	181550	39,7	117060	25,6	79560	17,4	33755	7,4	18335	4,0
Nor	19110	13,7	3960	2,8	920	0,7	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Asiatique du sud	15515	26,8	8755	15,1	2045	3,5	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Chinois	995	1,9	290	0,6	290	0,6	290	0,6	290	0,6	290	0,6
Asie/Asie occidentale	6065	7,7	2520	3,2	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Autres (n'appartient pas à une minorité visible)	2915590	99,8	2907020	99,5	2869195	98,2	2821575	96,6	2821575	96,6	2699480	92,4
<b>Toronto</b>												
Minorités visibles	1568570	91,7	1387410	81,1	1144830	66,9	936585	54,8	675695	39,5	421910	24,7
Nor	69345	22,4	18020	5,8	6175	2,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Asiatique du sud	232095	49,0	134645	28,4	65035	13,7	18500	3,9	3865	0,8	0	0,0
Chinois	218255	53,4	181070	44,3	120525	29,5	57600	14,1	29995	7,3	7340	1,8
Philippin	4270	3,2	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Autres (n'appartient pas à une minorité visible)	2894445	98,8	2828695	96,5	2693755	91,9	2484660	84,8	2234475	76,3	1785515	60,9
<b>Vancouver</b>												
Minorités visibles	657545	90,6	581775	80,2	490580	67,6	384955	53,0	264855	36,5	155635	21,4
Asiatique du sud	83810	51,0	64950	39,5	46885	28,5	31610	19,2	17875	10,9	5200	3,2
Chinois	266290	77,7	204575	59,7	143935	42,0	67980	19,8	20680	6,0	0	0,0
Autres Asie orientale	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Philippin	985	1,7	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Autres (n'appartient pas à une minorité visible)	1233535	99,3	1195980	96,3	1138140	91,7	1038110	83,6	908525	73,2	744900	60,0

Source: Statistique Canada, recensement de la population et des logements de 2001, profil 2B (20%).  
 Note: Afin d'alléger le tableau, nous ne repons que les quatre groupes de minorité visible les plus importants dans chaque RMR (le tableau complet est disponible sur demande).

L'enclavement des minorités visibles peut d'abord se comparer à l'échelle des trois RMR. Toronto et Vancouver présentent des profils de niveau d'enclavement des minorités visibles relativement comparables. Ainsi, environ 90 % de la population des minorités visibles réside dans des quartiers où elle représente au moins 20 % de la population totale, cette proportion décroissant régulièrement d'un seuil à l'autre de concentration, pour atteindre 24,7 % au seuil de 70 % à Toronto et 21,4 % à Vancouver. Ces chiffres sont un premier indice d'un degré d'enclavement (*spatial encapsulation*) relativement élevé des minorités visibles dans ces deux RMR. À Montréal, à l'opposé, les minorités visibles semblent beaucoup moins enclavées dans l'espace – 60,3 % d'entre elles se retrouvent dans des quartiers où elles représentent au moins 20 % de la population totale et seulement 4,0 % au seuil de 70 %. Ces résultats relativisent les observations souvent faites sur Montréal en tant que ville où la ségrégation ethnique et la concentration des groupes minoritaires seraient plus élevées, comparativement aux deux autres métropoles canadiennes (Balakrishnan et Gyimah 2003; Balakrishnan et Kralt 1987; Ray 1999). En réalité, il est sans doute plus pertinent de parler à Montréal d'une concentration relative des groupes de minorité visible et des immigrants dans l'espace, mais pas d'un degré élevé d'enclavement de ceux-ci, au moins à l'échelle d'observation retenue par notre étude. Un autre élément intéressant à souligner est la concentration des populations n'appartenant pas aux groupes de minorité visible. Ici également, des écarts apparaissent entre les trois RMR, Montréal se démarquant par un niveau d'enclavement des personnes n'appartenant pas à une minorité visible élevé, alors que dans les deux autres RMR ce niveau diminue régulièrement.

Pour chaque RMR, nous avons choisi de présenter les résultats des quatre groupes de minorité visible les plus importants. Il n'est dès lors pas possible de comparer l'ensemble d'entre eux au travers des trois RMR (les tableaux complets sont disponibles sur demande). Les Asiatiques du sud et les Chinois se retrouvent dans les trois RMR parmi les quatre groupes les plus importants, mais avec des profils de concentration différents. Les Noirs sont présents en grand nombre à Montréal et Toronto où ils présentent un profil d'enclavement relativement modeste, même s'il est un peu plus élevé à Toronto. Les Philippins sont surtout présents à Toronto et Vancouver mais sans y être isolés dans l'espace. Enfin, les personnes originaires d'Asie occidentale se retrouvent en nombre significatif seulement à Montréal où ils présentent un niveau très faible d'enclavement.

Dernier point, le tableau produit peut avantageusement servir à des comparaisons entre les trois RMR canadiennes et d'autres contextes urbains. C'est du moins un des avantages que les promoteurs de la technique des ratios attribuent à cette méthode. Cependant, il s'agit d'être prudent lorsque l'on entame ce type de comparaison, les unités territoriales définies par les différents bureaux nationaux de recensement et de statistiques publiques ne sont pas toujours établies sur une même base. Nonobstant cette limite, il est possible de situer les trois RMR étudiées par rapport aux résultats obtenus pour des villes d'Océanie (Sydney et Auckland) (Johnson et al 2001, 2002) et des États-Unis (Chicago, New York, Los Angeles et Miami) (Poulsen et al 2002). Il apparaît ainsi que Montréal se situe en deçà des niveaux d'enclavement des groupes minoritaires par rapport à ces deux contextes étrangers, alors que Toronto et Vancouver en sont plutôt proches, voire légèrement au-delà par rapport aux villes océaniques, mais en deçà des villes

états-uniennes. Les résultats que nous obtenons confirment ceux obtenus par d'autres travaux et renforcent leurs conclusions quant à l'ampleur de la ségrégation ethnique dans les villes canadiennes, laquelle n'est pas un phénomène marginal, mais sans qu'il atteigne les niveaux observés aux États-Unis.

### La classification des quartiers

Afin d'être en mesure de décrire la complexité croissante de la ségrégation ethnique, nous avons appliqué aux secteurs de recensement des trois RMR la classification proposée par Poulsen et al (2001). Grâce aux données croisées sur les ménages, nous avons cependant ajouté une distinction entre quartiers non défavorisés et défavorisés.

Le tableau 5 présente les résultats de cette classification. Au niveau du classement des SR, nous obtenons des résultats très proches de ceux fournis par Walks et Bourne (2006). Les écarts observés entre leurs résultats et les nôtres pourraient provenir de corrections apportées aux tableaux du recensement par Statistique Canada, aux modifications que ces auteurs ont introduites dans la classification (ils ont modifié certains seuils définissant les différents types) et à la prise en compte dans leur étude de la population autochtone (que nous n'avons pas intégré à notre analyse). Tout comme le laissaient déjà présager la composition des populations et le calcul des ratios, les trois RMR ont des profils différents quant à la répartition de leurs quartiers entre les différents types de la classification, et cela, même si Walks et Bourne (2006) désignent ces trois villes, ainsi que Winnipeg, comme « ségréguées » ou « segmentées » (*segregated/segmented*). Montréal est caractérisée par un paysage urbain où les types « isolé » et « non isolé » prédominent largement, alors que Toronto et Vancouver se caractérisent par un paysage plus diversifié où les types « non isolé » et « pluraliste » sont très présents, ainsi que les types « mixte » et « polarisé » pour Toronto. Soulignons enfin que dans aucune des trois RMR un ou plusieurs quartiers répondraient à la catégorie de « ghetto » telle que définie par la classification (ce type n'a dès lors pas été repris dans les tableaux afin d'en alléger la présentation).

La distinction introduite entre quartiers non défavorisés et défavorisés révèle également des différences entre les trois RMR. C'est à Montréal que le nombre des quartiers défavorisés est le plus élevé – 171 SR sur 846, soit près de 20 % –, alors que ce nombre est plus modeste dans les deux autres RMR – 45 SR sur 924 à Toronto (5 %) et 15 SR sur 386 à Vancouver (4 %). De plus, la répartition de ces quartiers n'est pas similaire entre les différents types d'une RMR à l'autre. À Montréal, le profil semble indiquer que les quartiers ont tendance à être plus souvent défavorisés lorsqu'ils se diversifient d'un point de vue ethnique, alors qu'à Toronto et à Vancouver, la répartition entre quartiers non défavorisés et défavorisés semble plus uniforme d'un type à l'autre. Il s'agit cependant d'apporter quelques nuances à ce constat général. En premier lieu, à Toronto, il existe un seul quartier défavorisé dans la catégorie « isolé » (contre 80 à Montréal), et seulement 10 et 14 dans les catégories suivantes (« non isolé » et « pluraliste »). Il faut atteindre la catégorie « mixte » pour que la proportion des quartiers défavorisés devienne significative (à Montréal, les catégories « pluraliste », « mixte » et « polarisé », sont dominés par des quartiers défavorisés). Enfin, les espaces « po-

TABLEAU 5 Classification et composition des SR par type de quartiers dans les trois BMR en 2001

	Isolé		Non isolé		Périurbain		Mixte		Polarisé	
	Non défavorisé	Défavorisé	Non défavorisé	Défavorisé	Non défavorisé	Défavorisé	Non défavorisé	Défavorisé	Non défavorisé	Défavorisé
<b>Montréal</b>	573	80	99	64	3	21	0	5	0	1
SR (nombre absolu)	70,3	6,5	12,5	6,9	0,3	2,9	-	0,7	-	0,0
Total (%)	34,0	5,7	25,9	17,0	1,1	12,3	-	3,9	-	0,2
Minorités visibles (%)	36,4	6,0	25,5	18,5	0,6	10,1	-	2,9	-	0,0
Noir (%)	19,4	3,1	27,9	11,9	2,7	27,8	-	7,2	-	0,0
Asiatique du sud (%)	33,6	6,2	32,9	13,0	1,4	10,0	-	2,2	-	1,7
Chinois (%)	38,3	5,0	28,2	19,6	0,6	6,9	-	1,4	-	0,0
Arabe/Asie occidentale (%)	76,0	6,6	10,4	5,3	0,1	1,4	-	0,2	-	0,0
Autres (n'appartenant pas à une minorité visible) (%)	300	1	366	10	140	14	46	20	27	0
Total (%)	29,9	0,1	39,3	0,9	16,9	1,6	5,7	2,4	3,1	-
Minorités Visibles (%)	8,2	0,1	35,8	1,1	27,5	2,6	12,6	5,3	6,8	-
Noir (%)	7,7	0,1	38,9	2,5	25,0	3,9	12,2	6,9	2,8	-
Asiatique du sud (%)	6,0	0,1	31,3	0,7	30,1	2,7	15,8	6,5	6,9	-
Chinois (%)	6,9	0,0	30,2	0,4	29,5	1,3	13,7	3,0	14,9	-
Philippin (%)	9,4	0,2	43,9	1,3	24,3	2,6	10,8	5,0	2,8	-
Autres (n'appartenant pas à une minorité visible) (%)	42,5	0,2	41,3	0,8	10,8	1,0	1,7	0,8	1,0	-
<b>Vancouver</b>	158	2	154	9	52	3	5	0	2	1
SR (nombre absolu)	29,7	0,2	38,7	1,8	18,2	1,0	3,3	-	6,5	0,6
Total (%)	10,1	0,1	36,1	1,7	29,2	1,5	7,1	-	12,9	1,2
Minorités visibles (%)	7,9	0,0	38,1	0,7	24,4	0,4	9,2	-	19,0	0,3
Asiatique du sud (%)	7,6	0,2	30,6	1,7	35,3	1,9	7,2	-	13,6	2,0
Chinois (%)	16,1	0,1	45,6	2,8	22,0	1,6	4,4	-	6,8	0,6
Autres Asie orientale (%)	11,5	0,2	37,0	1,9	27,5	2,3	9,3	-	9,3	0,9
Philippin (%)	41,1	0,3	40,2	1,8	11,7	0,7	1,2	-	2,8	0,2
Autres (n'appartenant pas à une minorité visible) (%)										

Source: Statistique Canada, recensement de la population et des logements de 2001, profil 2B (20%).

Note: Afin d'alléger le tableau, nous ne réprésons que les quatre groupes de minorité visible les plus importants dans chaque BMR (tableaux complets est disponible sur demande).



larisés » ne comptent aucun quartier défavorisé dans cette ville. En second lieu, au Vancouver, il s'agit de souligner que c'est une ville qui semble connaître un niveau de concentration de la défavorisation sociale inférieure aux deux autres, puisque, même avec un niveau moyen de défavorisation supérieure à Toronto et qui se rapproche de celui de Montréal, la proportion des quartiers défavorisés y est faible. En troisième lieu, les résultats obtenus au moyen de notre classification vont plutôt dans le sens d'un lien faible entre ségrégation ethnique et concentration de la pauvreté dans les villes canadiennes. En effet, les quartiers des types « mixte » et « polarisé » sont principalement des quartiers non défavorisés dans le contexte des trois RMR, avec Montréal qui constitue ici une exception.

L'absence de la formation de ghetto ne doit cependant pas occulter le fait que les mécanismes qui président à la distribution des populations dans l'espace peuvent néanmoins être défavorables à certains groupes en les confinant aux espaces précarisés et dégradés de la ville. En ce sens, les résultats du tableau 5 fournissent des indications intéressantes sur l'exposition des membres de la majorité aux minorités visibles. À Montréal, cette exposition est en apparence plus faible que dans les deux autres villes (84,6 % de la population n'appartenant pas à une minorité visible réside dans un quartier du premier type, alors que cette proportion est d'environ 40 % dans les deux autres RMR). Du côté des minorités visibles, un tiers de cette population réside dans un quartier « isolé » et environ un quart dans un quartier « non isolé ». À Toronto et Vancouver, c'est seulement environ 10 % de cette population qui se retrouve dans la première situation, les effectifs les plus importants se concentrant dans les quartiers « non isolé » et « pluraliste ». Enfin, au niveau des groupes de minorité visible, ce sont surtout les individus appartenant aux différents groupes asiatiques qui se retrouvent concentrés dans les quartiers de type « mixte » et « polarisé ».

Un autre aspect à prendre en considération est la situation socioéconomique des ménages et le lien que cette variable peut entretenir avec leur lieu de résidence. Lorsque l'on compare les proportions des ménages qui se retrouvent dans un quartier défavorisé selon leur appartenance à un groupe de minorité visible et le fait d'être ou non eux-mêmes à faible revenu, des différences affarissent aussi entre les trois RMR. À Montréal, la proportion totale des ménages qui résident dans un quartier défavorisé s'élève à 19 %, à 35 % pour les ménages à faible revenu, à 42 % pour les ménages dont le principal soutien appartient à une minorité visible et à 54 % si ce dernier type de ménage est à faible revenu ; à Toronto, ces proportions sont respectivement de 6 % (total), 14 % (total à faible revenu), 10 % (minorité visible) et 19 % (minorité visible à faible revenu) ; à Vancouver, de 5 % (total), de 11 % (total à faible revenu), de 6 % (minorité visible) et de 10 % (minorité visible à faible revenu). Montréal semble bien être la ville où le fait d'appartenir à une minorité visible semble le plus pénalisé les ménages, puisqu'il y a un écart significatif entre les pourcentages de la population total et de la population de minorité visible, que ce soit pour les ménages à faible revenu ou non ; Toronto présente une situation intermédiaire avec des écarts modestes entre les populations totale et de minorité visible ; enfin, Vancouver semble être une ville où le facteur ethnique n'accroît pas la probabilité de résider dans un quartier défavorisé, les écarts étant quasi nuls entre les ménages pris dans leur ensemble et ceux dont le soutien appartient à une minorité visible.

### Les caractéristiques des ménages dans les différents types de quartier

Les constats précédents laissent présager de possibles différences entre les « milieux » dans lesquels résident les ménages de minorité visible. Or, plusieurs travaux tendent à montrer que les milieux dans lesquels s'insèrent les individus et les familles pourraient avoir des effets propres, dits de « quartier » (*neighbourhood effects*), sur leurs chances de réussite scolaire, d'accéder à un emploi ou de rencontrer des difficultés particulières. Il s'agit cependant d'être prudent lorsque l'on évoque ce type d'effets, leurs niveaux et les processus qui en seraient à l'origine sont encore souvent seulement des hypothèses à vérifier (Ellen et Turner 1997). En effet, des travaux empiriques ou de synthèse ont remis en question l'existence de tels mécanismes, par exemple, dans les villes canadiennes (Frenette et al 2004; Germain et Gagnon 1999; Kohen et al 2002; Oreopoulos 2002; Ross et al 2004). En parallèle, ce type d'hypothèses évacue en quelque sorte les facteurs qui orientent la composition des populations des différents quartiers, en fonction, par exemple, du type d'offre de logements que l'on y retrouve ou de leur localisation dans l'espace métropolitain.

Pour explorer ces aspects de la relation entre ménages et milieux de vie urbain, nous présentons trois tableaux (en annexe, Tableau A1 à A3), un par RMR, dans lesquels sont compilées différentes caractéristiques de revenu et de logement des ménages. Ces statistiques permettent de prendre la mesure, au moins de manière descriptive, des écarts qui peuvent exister entre les différents types de quartiers en termes de niveau socioéconomique moyen et de conditions de logement.

En ce qui concerne les revenus des ménages, les résultats indiquent d'abord que presque tous les types de quartier sont marqués à Montréal par une proportion de ménages à faible revenu plus importante que dans les deux autres RMR. Par exemple, pour les quartiers « isolés/non défavorisés », cette proportion s'élève à 20 %, le double de Toronto. Ensuite, les indices de revenu moyen des ménages illustrent des écarts de niveau socioéconomique entre les différents types de quartier à l'intérieur de chacune des RMR, et entre les RMR entre elles. Dans l'ensemble, les quartiers « isolés/non défavorisés » sont ceux où l'écart positif par rapport à la moyenne métropolitaine est le plus important, les autres types de quartiers « non défavorisés » enregistrant des écarts qui indiquent un léger avantage ou désavantage par rapport à l'ensemble métropolitain où ils s'insèrent. Enfin, à l'intérieur de chaque type de quartier, il existe également des variations en fonction du type de ménage. D'une part, les ménages dont le soutien appartient à une minorité visible ont généralement des revenus moyens inférieurs à celui dont dispose le total des ménages. D'autre part, les ménages propriétaires de leur logement ont des revenus supérieurs aux ménages locataires, quel que soit le quartier où ils résident et leur appartenance ou non à une minorité visible. Cependant, ces différences entre les ménages propriétaires et locataires ne se traduisent pas toujours par un revenu moyen des ménages propriétaires qui les placent en position avantageuse par rapport au revenu moyen de l'ensemble des ménages (l'indice des revenus moyens étant inférieur à 100), en particulier lorsqu'ils appartiennent à une minorité visible et résident dans un quartier « pluraliste » ou « mixte » de Montréal ou Toronto.

En ce qui a trait au logement, les données compilées rendent également

compte d'une diversification des milieux résidentiels dans lesquels les groupes de minorité visible s'insèrent. Si le taux de propriété varie significativement d'une RMR à l'autre, phénomène connu depuis longtemps, il varie également, sans surprise, à l'intérieur de chaque RMR. La classification opérée des quartiers révèle ici des éléments intéressants. Ainsi, à Montréal, il semble que la différenciation des espaces résidentiels se fait sur un double axe ethnique et social, avec des taux de propriété qui diminuent avec l'accroissement de la diversité ethnoculturelle et la concentration de la défavorisation sociale. À Toronto, en revanche, ce sont les quartiers aux deux extrémités de la classification, les « isolés » et les « polarisés », qui enregistrent les taux de propriétés les plus élevés. À Vancouver, les taux de propriété présentent plutôt un profil constant, plus élevé dans les quartiers non défavorisés que défavorisés, quelle que soit la classe retenue, à l'exception du type « isolé ». De même, à l'intérieur des différents types de quartier, il apparaît aussi que les ménages appartenant à une minorité visible sont moins propriétaires que le total des ménages, sauf à Vancouver où cette relation s'inverse pour tous les types de quartier, sauf le premier (« isolé »). Enfin, les ménages de minorité visible semblent aussi plus enclins que l'ensemble des ménages à accéder à la propriété dans les espaces défavorisés où ils représentent une proportion significative de la population, c'est-à-dire dans les quartiers de type « pluraliste », « mixte » et « polarisé », et cela, même si leur revenu moyen se situe en deçà de la moyenne métropolitaine.

Toujours par rapport au logement, la variable du taux d'effort (le rapport entre les revenus des ménages et leurs dépenses en logement) a pris une importance particulière à la fin des années 1990, avec l'augmentation significative des prix et la baisse des taux de vacances (Bunting et al 2004; Moore et Skaburskis 2004). Dans ce contexte, différentes catégories de ménages, dont les revenus sont faibles ou très variables, ont pu rencontrer de nouvelles difficultés à se loger. Dans cette perspective, le seuil de taux d'effort à partir duquel les ménages éprouvent des difficultés sévères à se loger a été revu à la hausse, la plupart des analystes le fixant aujourd'hui à 50 %. Dans les tableaux A1 à A3 (en annexe), nous reprenons les données pour les seuils de 30 % et de 50 % du taux d'effort, mais nos commentaires porteront uniquement sur le second des deux. Pour les locataires, il semble bien que l'accessibilité financière au logement dépend surtout du niveau socioéconomique des ménages, le type de quartier semblant relativement neutre, alors que les indices de revenu indiquent de profonds écarts. En revanche, du côté des propriétaires, la situation apparaît moins claire, avec des espaces où les ménages propriétaires issus des minorités visibles semblent prêts à investir une large part de leurs revenus dans l'accession à la propriété. Ces résultats illustrent des attitudes différentes par rapport à la propriété entre les différents groupes de minorité visible et avec le reste de la population (Ray et Moore 1991).

Enfin, dernier élément, la localisation des quartiers peut également jouer sur l'accession à la propriété et la qualité des logements auxquels les ménages ont accès. Pour tracer un portrait d'ensemble de cette question, nous avons cartographié les différents types de quartiers pour chacune des trois RMR (en annexe, voir Figures A1 à A3). Afin de pouvoir comparer leur localisation au travers de celles-ci, nous avons superposé à la carte des SR des zones concentriques dont le centre-ville constitue le point central et le gradient de progression applique une échelle constante de 10km. Cette description permet de comparer entre elles les

différentes situations en évaluant la distance au centre des différents types de quartiers en contrôlant pour la superficie totale des RMR. Nous sommes conscients que cette description reste relativement préliminaire, puisque, à distance égale du centre, les ménages pourraient avoir accès, dans les trois RMR, à des offres de logements parfois différentes, ce point devrait être approfondi par une géographie plus fine du logement pour chacune des trois métropoles. Nous avons cependant compilé les données concernant le type de logement et leur date de construction pour les différents types de quartier afin de compenser en partie cette imprécision relative (les tableaux sont disponibles sur demande). La cartographie des types de quartiers montrent que c'est à Montréal que les quartiers caractérisés par la diversité ethnique sont encore le plus souvent situés à proximité du centre-ville, alors que dans les deux autres RMR, la localisation des quartiers « pluralistes », « mixtes » et « polarisés », semblent plus marquée par le mouvement de suburbanisation de l'immigration et des groupes de minorité visible. Toronto est la ville où ce processus est le plus avancé, avec ses 27 quartiers « polarisés » qui se situent tous à une distance de près de 20km et plus du centre-ville. Ces espaces correspondent à des quartiers « non défavorisés » typiques de banlieue, dominés par la présence de maisons individuelles, même si l'on y retrouve une proportion non négligeable d'immeubles à appartements de grande dimension (5 logements et plus). Enfin, Vancouver présente un profil mixte, avec des quartiers « polarisés » autant au centre qu'en périphérie. Toutefois, la tendance à la suburbanisation des groupes de minorité visible ne semble pas aussi importante qu'à Toronto, avec de nombreux quartiers « pluralistes », « mixtes » et « polarisés » qui sont situés à proximité du centre-ville.

## Conclusion

Au terme de cette analyse, il apparaît évident que les trois métropoles canadiennes qui ont accueilli le plus grand nombre d'immigrants, ont enregistré un processus de diversification de leur population et que leur paysage urbain s'est complexifié. Toutefois, l'analyse indique aussi que le degré auquel elles sont engagées dans ce processus est variable. Au regard des résultats obtenus par l'entremise de la classification et de la cartographie thématique, la réalité montréalaise semble correspondre encore au modèle tracé par Burgess (1990 [1923]), avec les quartiers où se concentrent les groupes minoritaires situés à proximité du centre-ville. En revanche, Toronto et Vancouver présentent des paysages urbains beaucoup plus diversifiés en raison de l'afflux important de nouveaux arrivants. Leur géographie sociale se rapproche alors beaucoup plus des modèles pluralistes, le nombre et la localisation des quartiers « pluralistes », « mixtes » ou « polarisés » s'accroissant et impliquant des espaces autant centraux que de banlieue. La comparaison entre les trois métropoles canadiennes semble ainsi s'inscrire de manière pertinente dans les débats sur le passage de la ville « industrielle » à la ville « post-industrielle », la forme urbaine de Montréal se rapprochant encore actuellement plus du premier modèle que du second, du moins si l'on prend pour point de référence le modèle de Burgess. Il n'est évidemment pas dans notre prétention de conclure de manière catégorique sur cette question à partir de cette seule étude. Elle souligne cependant

la pertinence de la dimension de l'immigration et de la diversité ethnique pour ce débat.

Dans ce contexte, le calcul des ratios et la classification appliquée se sont révélées être des outils descriptifs appropriés. Ils ont entre autres permis de mesurer le degré d'enclavement des minorités visibles dans l'espace des trois métropoles et de le comparer avec des travaux étrangers. Sous cet angle, nous avons vu que les profils des ratios sont plus élevés dans les villes canadiennes en comparaison à ceux enregistrés pour les villes d'Océanie et inférieurs à ceux des villes états-uniennes. L'interprétation de cette position relative n'est pas simple. Elle ne peut en tout cas pas reposer sur le seul constat de l'existence d'une politique du multiculturalisme au Canada qui favoriserait le regroupement ethnique, puisque des politiques de ce type sont aussi menées en Australie et en Nouvelle-Zélande. En revanche, elle doit sans doute se référer à une tendance de fond quant à la concentration des immigrants dans les villes canadiennes et à son accélération en période d'immigration intense. De plus, l'enclavement des minorités visibles reste un phénomène relatif, avec près de la moitié de leurs membres qui résident dans des espaces de type « isolé » ou « non isolé » où ils sont minoritaires. Il sera cependant opportun de revenir sur cette question en cherchant à mieux saisir l'évolution de la classification d'un recensement à l'autre et en utilisant d'autres variables pour décrire l'immigration et la diversité ethnique.

L'usage de données croisées permet aussi de mieux saisir les liens entre la ségrégation ethnique et la concentration de la pauvreté dans les villes canadiennes. Nous avons souvent souligné que les différences entre les trois métropoles étaient marquées sur ce registre, en raison de la part relative des ménages défavorisés et du nombre de quartiers qualifiables comme tels. Montréal présente un profil différencié, puisqu'elle est à la fois la ville où il y a le plus grand nombre de ménages à faible revenu, de quartiers défavorisés et où la proportion des minorités visibles qui résident dans ces derniers est la plus importante et significativement différente par rapport à la population totale. Signalons néanmoins que ce n'est pas la population des minorités visibles qui contribuent le plus au phénomène de la défavorisation à Montréal, mais bien les personnes n'ayant pas le statut de minorité visible. Il est plus juste dès lors de parler dans son cas d'une superposition des deux phénomènes dans l'espace, ce qu'illustre la forte proportion des ménages de minorité visible qui s'y retrouvent dans un quartier défavorisé. À Toronto et Vancouver, le fait de disposer de données sur les revenus des ménages permet de confirmer les conclusions de travaux antérieurs quant à la formation de « communautés ethniques ». En effet, la classification montre que les quartiers « mixtes » et « polarisés » ne sont pas tous, loin s'en faut, des quartiers défavorisés. Au contraire, les données sur les revenus des ménages et les logements indiquent plutôt qu'il s'agit d'espaces résidentiels relativement aisés, situés en banlieue et où les propriétaires sont majoritaires. La classification ne rend cependant pas complètement compte des situations vécues par les ménages. Ainsi, les ménages locataires qui éprouvent des difficultés modérées ou sévères de logement – leur taux d'effort se situant au-dessus de 30 % ou de 50 % –, se retrouvent à peu près dans les mêmes proportions dans tous les types de quartiers à Toronto et Vancouver, les écarts étant un peu plus prononcés à Montréal. Il semble bien alors que les difficultés à se loger soient

surtout une affaire individuelle liée au revenu des ménages, alors que le fait de résider dans un quartier défavorisé serait neutre par rapport au phénomène. Nous avons déjà observé cette tendance pour Montréal en utilisant des données individuelles et en mobilisant les propriétés analytiques des modèles multiniveaux (Leloup et Ferreira 2006).

L'étude menée montre sans hésitation que la diversité ethnique est aujourd'hui un phénomène pluriel et complexe et rien n'indique qu'une tendance inverse vienne infirmer à court terme cette observation. Ce phénomène continuera donc à retenir l'attention de nombreux analystes et observateurs, issus du monde académique et des milieux de décision et de pratique, en espérant qu'ils puissent adopter, comme nous avons tenté de le faire, un regard critique informé par des outils et données rendant possibles les descriptions nuancées.

## Annexe

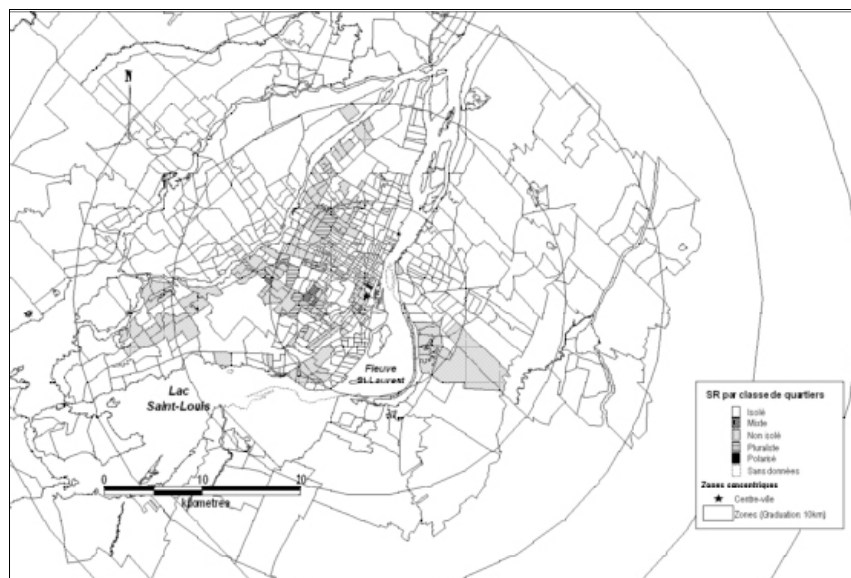


FIGURE A1 Classification des quartiers à Montréal, 2001

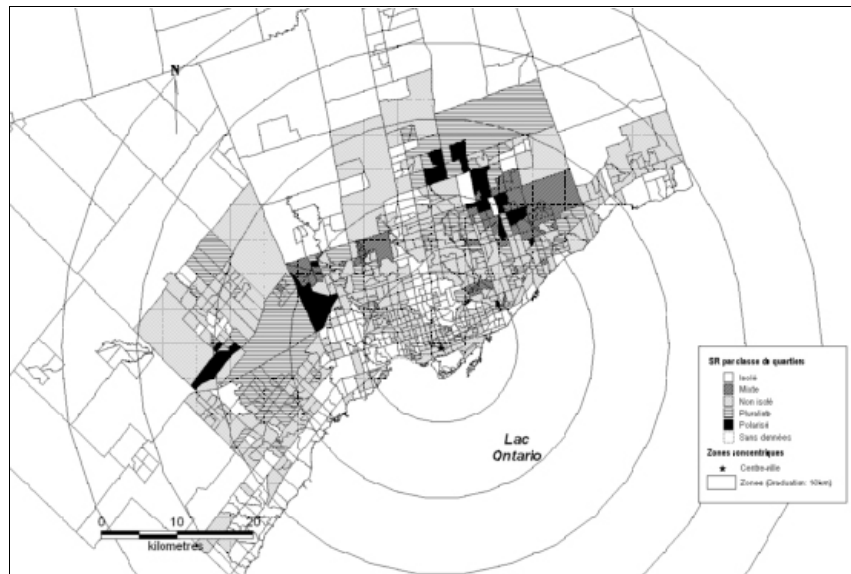


FIGURE A2 Classification des quartiers à Toronto, 2001

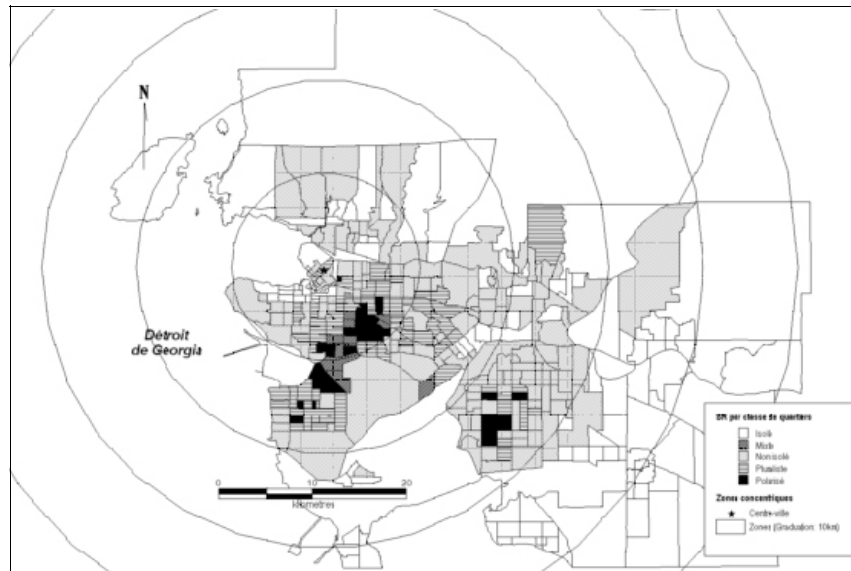


FIGURE A3 Classification des quartiers à Vancouver, 2001

**TABLEAU A1 Caractéristiques des ménages selon les différents types de quartier à Montréal en 2001**

	Isolé		Non isolé		Pluraliste		Mixte		Polarisé	
	Non défav.	Défav.	Non défav.	Défav.	Non défav.	Défav.	Non défav.	Défav.	Non défav.	Défav.
% de ménages à faible revenu	20,2	47,5	26,0	47,4	32,8	52,0	--	62,3	--	78,0
<b>Population totale</b>										
Revenu moyen des ménages*	114	60	105	63	92	61	--	54	--	30
Taux de locataire**	40,2	81,1	53,4	80,6	53,5	81,5	--	91,9	--	88,0
Revenu moyen des locataires	74	52	74	53	53	53	--	50	--	31
Proportion des locataires >30%***	33,3	41,5	35,5	43,5	36,2	42,0	--	40,3	--	36,4
Revenu des locataires >30%	27	21	28	22	20	21	--	21	--	16
Proportion des locataires >50%	15,9	21,5	17,7	22,7	22,6	23,1	--	19,9	--	22,7
Revenu des locataires >50%	16	13	17	14	12	12	--	14	--	9
Taux de propriété	59,8	18,9	46,6	19,4	46,5	18,5	--	8,1	--	--
Revenu moyen des propriétaires	138	97	139	103	136	93	--	105	--	--
Proportion des propriétaires >30%	14,6	25,3	18,5	26,3	17,7	31,2	--	37,2	--	--
Revenu des propriétaires >30%	54	46	53	48	48	47	--	48	--	--
Proportion des propriétaires >50%	5,6	11,7	7,2	11,6	9,1	14,0	--	13,1	--	--
Revenu moyen des propriétaires >50%	34	29	34	32	36	30	--	24	--	--
<b>Minorités visibles</b>										
Revenu moyen des ménages	102	55	90	55	75	56	--	54	--	33
Taux de locataire	54,2	82,6	60,4	88,3	72,6	87,7	--	94,3	--	90,9
Revenu moyen des locataires	63	48	63	49	55	51	--	51	--	34
Proportion des locataires >30%	39,3	43,7	40,6	46,5	33,6	43,7	--	37,3	--	23,3
Revenu des locataires >30%	24	19	25	20	22	20	--	20	--	18
Proportion des locataires >50%	21,5	26,9	22,3	26,6	19,4	26,2	--	20,1	--	6,7
Revenu des locataires >50%	14	12	14	12	13	12	--	13	--	4
Taux de propriété	46,0	18,1	39,6	11,7	27,4	12,3	--	5,7	--	--
Revenu moyen des propriétaires	134	89	123	99	120	91	--	102	--	--
Proportion des propriétaires >30%	26,2	40,2	25,2	38,9	22,0	38,7	--	43,3	--	--
Revenu des propriétaires >30%	60	48	57	52	42	50	--	56	--	--
Proportion des propriétaires >50%	10,6	0,0	10,9	18,3	9,8	20,2	--	17,9	--	--
Revenu moyen des propriétaires >50%	30	0	33	35	43	30	--	28	--	--

Source: Statistique Canada, recensement de la population et des logements de 2001, profil 2B (20%), compilation spéciale Metropolis.

Note: \* = Indice du revenu moyen des ménages par rapport au revenu moyen des ménages dans la RMR (\$ 53 725); \*\* = Pourcentage par rapport au total des ménages; \*\*\* = Pourcentage des ménages consacrant 30% ou 50% et plus de leurs revenus au logement sur le total des ménages locataires ou propriétaires.



**TABLEAU A2 Caractéristiques des ménages selon les différents types de quartier à Toronto en 2001**

	Isolé		Non isolé		Pluraliste		Mixte		Polarisé	
	Non défav.	Défav.	Non défav.	Défav.	Non défav.	Défav.	Non défav.	Défav.	Non défav.	Défav.
% de ménages à faible revenu	10,9	41,7	17,8	43,6	21,5	46,3	24,4	50,2	21,1	--
<b>Population totale</b>										
Revenu moyen des ménages*	130	52	99	51	88	53	80	47	96	--
Taux de locataire**	27,4	71,4	38,3	70,4	37,5	77,1	36,8	82,5	25,4	--
Revenu moyen des locataires	77	43	66	36	64	40	58	40	65	--
Proportion des locataires >30%***	38,4	59,8	41,6	47,9	43,1	47,6	46,7	48,1	44,6	--
Revenu des locataires >30%	33	24	30	19	30	20	29	20	30	--
Proportion des locataires >50%	17,3	30,9	19,5	22,3	21,5	21,2	23,9	24,2	24,5	--
Revenu des locataires >50%	19	15	17	11	16	13	17	12	20	--
Taux de propriété	72,6	28,6	61,7	29,6	62,5	22,9	63,2	17,5	74,6	--
Revenu moyen des propriétaires	150	76	116	86	102	90	91	74	104	--
Proportion des propriétaires >30%	17,5	37,0	21,5	26,7	26,2	24,3	30,0	33,5	27,7	--
Revenu des propriétaires >30%	57	33	51	43	50	44	47	37	48	--
Proportion des propriétaires >50%	5,9	16,3	7,8	10,6	10,0	10,3	11,9	14,6	12,2	--
Revenu moyen des propriétaires >50%	34	17	31	26	29	25	27	22	28	--
<b>Minorités visibles</b>										
Revenu moyen des ménages	113	63	88	43	83	48	79	46	91	--
Taux de locataire	39,9	93,3	46,4	86,2	41,1	84,2	36,9	83,9	24,6	--
Revenu moyen des locataires	65	60	58	36	58	39	57	40	60	--
Proportion des locataires >30%	41,3	46,4	43,3	46,5	45,1	47,3	47,6	47,5	46,3	--
Revenu des locataires >30%	27	24	27	20	28	21	29	20	29	--
Proportion des locataires >50%	20,2	28,6	21,6	23,1	23,7	22,3	25,3	24,4	25,2	--
Revenu des locataires >50%	14	15	15	12	15	12	17	13	19	--
Taux de propriété	60,2	6,7	53,5	13,9	58,9	15,8	63,1	16,1	75,4	--
Revenu moyen des propriétaires	134	99	109	82	99	86	91	77	99	--
Proportion des propriétaires >30%	27,1	--	29,8	32,8	32,6	31,2	32,6	38,4	31,2	--
Revenu des propriétaires >30%	61	--	53	50	51	45	48	41	48	--
Proportion des propriétaires >50%	10,8	--	12,1	13,4	13,5	14,4	13,3	16,7	13,9	--
Revenu moyen des propriétaires >50%	33	--	33	23	30	25	28	25	28	--

Source: Statistique Canada, recensement de la population et des logements de 2001, profil 2B (20%), compilation spéciale Metropolis.

Note: 1. \* = Indice du revenu moyen des ménages par rapport au revenu moyen des ménages dans la RMR (\$ 76 454); \*\* = Pourcentage par rapport au total des ménages; \*\*\* = Pourcentage des ménages consacrant 30% ou 50% et plus de leurs revenus au logement sur le total des ménages locataires ou propriétaires.

**TABLEAU A3 Caractéristiques des ménages selon les différents types de quartier à Vancouver en 2001**

	Isolé		Non isolé		Pluraliste		Mixte		Polarisé	
	Non défav.	Défav.	Non défav.	Défav.	Non défav.	Défav.	Non défav.	Défav.	Non défav.	Défav.
% de ménages à faible revenu	14,0	75,6	20,7	50,6	26,1	48,8	30,0	--	29,4	60,1
<b>Population totale</b>										
Revenu moyen des ménages*	118	31	106	54	97	55	88	--	88	51
Taux de locataire**	32,3	92,3	40,6	75,3	38,0	67,4	35,1	--	36,3	75,1
Revenu moyen des locataires	80	24	74	42	70	47	62	--	64	40
Proportion des locataires >30%***	39,9	65,8	42,8	53,2	43,0	51,4	46,1	--	43,0	48,7
Revenu des locataires >30%	39	14	36	21	33	24	32	--	30	20
Proportion des locataires >50%	19,8	36,7	21,8	27,2	23,6	25,7	26,3	--	22,7	23,7
Revenu des locataires >50%	22	10	21	13	20	15	18	--	19	14
Taux de propriété	67,7	7,7	59,4	24,8	62,1	32,5	64,9	--	63,8	24,9
Revenu moyen des propriétaires	131	114	122	87	112	77	101	--	101	73
Proportion des propriétaires >30%	20,9	33,8	23,9	32,8	26,8	29,2	30,2	--	28,9	29,0
Revenu des propriétaires >30%	66	42	62	52	59	42	61	--	58	60
Proportion des propriétaires >50%	7,3	16,9	9,5	14,8	12,1	14,5	13,5	--	12,9	16,1
Revenu moyen des propriétaires >50%	37	30	35	25	36	30	35	--	36	28
<b>Minorités visibles</b>										
Revenu moyen des ménages	108	38	97	55	92	53	89	--	91	55
Taux de locataire	35,6	92,9	36,0	64,5	32,0	62,4	31,7	--	32,4	73,0
Revenu moyen des locataires	67	27	66	41	61	46	60	--	61	43
Proportion des locataires >30%	47,0	50,4	51,0	51,8	48,5	51,6	47,8	--	43,1	44,4
Revenu des locataires >30%	31	15	31	20	30	21	30	--	28	23
Proportion des locataires >50%	27,4	27,5	31,1	29,8	30,0	28,1	28,2	--	23,2	17,9
Revenu des locataires >50%	19	9	18	13	18	14	16	--	18	19
Taux de propriété	64,6	7,1	63,9	35,2	68,0	37,7	68,3	--	67,5	26,8
Revenu moyen des propriétaires	119	193	110	78	105	67	102	--	106	67
Proportion des propriétaires >30%	33,6	20,0	35,8	36,5	35,2	34,9	35,4	--	33,3	34,8
Revenu des propriétaires >30%	59	0	59	56	58	38	61	--	61	37
Proportion des propriétaires >50%	16,5	20,0	18,2	16,7	17,6	18,2	16,0	--	15,7	20,0
Revenu moyen des propriétaires >50%	36	0	36	21	36	26	37	--	38	37

Source: Statistique Canada, recensement de la population et des logements de 2001, profil 2B (20%), compilation spéciale Métropolis.

Note: 1. \* = Indice du revenu moyen des ménages par rapport au revenu moyen des ménages dans la RMR (\$ 63 003); \*\* = Pourcentage par rapport au total des ménages; \*\*\* = Pourcentage des ménages consacrant 30% ou 50% et plus de leurs revenus au logement sur le total des ménages locataires ou propriétaires.

## Références bibliographiques

- Alba, R.D., J.R. Logan et B.J. Stults. 2000. "The Changing Neighborhood Contexts of the Immigrant Metropolis". *Social Forces*, 79: 587-621.
- Anisef, P. et M. Lanphier. 2003. *The World in a City*. Toronto: University of Toronto Press.
- Aydemir, A. et M. Skuterud. 2004. *Explication de la détérioration des gains au niveau d'entrée des cohortes d'immigrants au Canada: 1966-2000*. Ottawa: Statistique Canada.
- Balakrishnan, T.R. et S. Gyimah. 2003. "Spatial Residential Patterns of Selected Ethnic Groups: Significance and Policy Implications". *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques au Canada*, 35: 113-134.
- Balakrishnan, T.R. et J. Kralt. 1987. "Segregation of Visible Minorities In Montreal, Toronto and Vancouver", in L. Driedger (dir.). *Ethnic Canada: Identities and Inequalities*. Toronto: Copp Clark Pitman, 399-414.
- Bauder, H. et B. Sharpe. 2002. "Residential Segregation of Visible Minorities in Canada's Gateway Cities". *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, 46: 204-222.
- Bunting, T., R.A. Walks et P. Filion. 2004. "The Uneven Geography of Housing Affordability Stress in Canadian Metropolitan Areas". *Housing Studies*, 19: 361-393.
- Burgess, E. 1990. (tr. fr.). «La croissance de la ville. Introduction à un projet de recherche» (1923), in Y. Grafmeyer et I. Joseph (dirs.). *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris: Aubier, 131-147.
- Dear, M. et S. Flusty. 1998. "Postmodern Urbanism". *Annals of the Association of American Geographers*, 88: 50-72.
- Ellen, I.G. et M.A. Turner. 1997. "Does Neighborhood Matter? Assessing Recent Evidence". *Housing Policy Debate*, 8: 833-866.
- Fong, E. et M. Gulia. 1999. "Differences in Neighborhood Qualities among Racial and Ethnic Groups in Canada". *Sociological Inquiry*, 69: 575-598.
- Frenette, M., G. Picot et R. Sceviour. 2004. *Durée de la résidence dans les quartiers à faible revenu: Évidence pour Toronto, Montréal et Vancouver*. Ottawa: Statistique Canada.
- Galster, G. 2003. "Investigating Behavioural Impacts of Poor Neighbourhood: Towards New Data and Analytic Strategies". *Housing Studies*, 18: 893-914.
- Germain, A. 1997. *Montréal: laboratoire de cosmopolitisme entre deux mondes*. Montréal: INRS-Urbanisation, Culture et Société.
- Germain, A. et J. E. Gagnon. 1999. "Is Neighbourhood a Black Box? A Reply to Galster, Metzger and Waite". *Canadian Journal of Urban Research/Revue canadienne d'études urbaines*, 8: 172-181.
- Glazer, N. et D.P. Moynihan. 1963. *Beyond the Melting Pot: Negroes, Puerto Ricans, Italians and Irish of New York City*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Grafmeyer, Y. 1994. «Regards sociologiques sur la ségrégation», dans J. Brun et C. Rhein (dirs.). *La ségrégation dans la ville*. Paris: L'Harmattan, 85-117.
- Haan, M. 2005. *Diminution de l'avantage des immigrants en matière de propriété: analyse du cycle de vie de la baisse de fortunes et de l'évolution de l'accession à la propriété chez les immigrants de Montréal, Toronto et Vancouver, 1981-*

2001. Ottawa: Statistique Canada.
- Hou, F. 2006. "Spatial Assimilation of Racial Minorities in Canada's Immigrant Gateway Cities". *Urban Studies*, 43: 1191-1213.
- Hou, F. et G. Picot. 2004. «Le visage ethnique des quartiers de Toronto, Montréal et Vancouver». *Tendances sociales canadiennes*. Ottawa: Statistique Canada, Printemps, 9-14.
- Johnson, R., J. Forrest et M. Poulsen. 2001. "Sydney's Ethnic Geography: New Approaches to Analysing Patterns of Residential Concentration". *Australian Geographer*, 32: 149-162.
- Johnson, R., M. Poulsen et J. Forrest. 2002. "Rethinking the Analysis of Ethnic Residential Patterns: Segregation, Isolation, or Concentration Thresholds in Auckland, New Zealand?". *Geographical Analysis*, 34: 245-261.
- Johnston, R., D. Voas et M. Poulsen. 2003. "Measuring Spatial Concentration: The Use of Threshold Profiles". *Environment and Planning B: Planning and Design*, 30: 3-14.
- Kazemipur, A. et S. S. Halli. 1997. "Plith of Immigrants: The Spatial Concentration of Poverty In Canada". *Canadian Journal of Regional Science/Revue canadienne des sciences régionales*, 20: 11-28.
- \_\_\_\_\_. 2001. "The Changing Colour of Poverty in Canada". *Canadian Review of Sociology and Anthropology/Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 38: 217-238.
- Kohen, D.E., J. Brooks-Gunn, T. Leventhal et C. Hertzman. 2002. "Neighborhood Income and Physical and Social Disorder in Canda: Associations with Young Children's Competencies". *Child Development*, 73: 1844-1860.
- Leloup, X. 2002. *La ville de l'Autre. Effets de composition et registres du rapport à l'Autre dans un espace pluriel (Ixelles)*. Louvain-la-Neuve: Presses Universitaires de Louvain.
- Leloup, X. et V. Ferreira. 2006. *Conditions de logement des ménages immigrants. Géographie du logement, accession à la propriété et accessibilité financière dans la région métropolitaine de Montréal*, Publication Nr. 27. Montréal. Immigration et Métropoles.
- Ley, D. et H. Smith. 1997. "Immigration and Poverty in Canadian Cities, 1971-1991". *Journal of Regional Science*, 20: 29-48.
- Linteau, P.-A. 1992. *Histoire de Montréal depuis la Confédération*. Montréal: Boréal.
- Logan, J.R., R.D. Alba et W. Zhang. 2002. «Immigrant Enclaves and Ethnic Communities in New York and Los Angeles». *American Sociological Review*, 67: 299-322.
- Marcuse, P. 1997. "The Enclave, the Citadel, and the Ghetto: What has Changed in the Post-Fordist U.S. City". *Urban Affairs Review*, 33: 228-264.
- Marcuse, P. et R. van Kempen. 2000. *Globalizing Cities. A New Spatial Order?*. Oxford UK/Malden MA: Blackwell.
- McNicoll, C. 1993. *Montréal. Une société multiculturelle*. Paris: Belin.
- Moore, E. et A. Skaburskis. 2004. "Canada's Increasing Housing Affordability Burdens". *Housing Studies*, 19: 395-413.
- Nijman, J. 2000. "The Paradigmatic City". *Annals of the Association of American Geographers*, 90: 135-145.
- Oreopoulos, P. 2002. *Les quartiers influencent-ils la réussite à long terme sur le*

- marché du travail? Comparaison des adultes qui ont grandi dans des ensembles de logements publics différents.* Ottawa: Statistique Canada.
- Peach, C. 1999. "London and New York: Contrasts in British and American Models of Segregation". *International Journal of Population Geography*, 5: 319-351.
- Polèse, M. et R. Shearmur. 2003. «Pourquoi Toronto a surclassé Montréal au sommet de la hiérarchie urbaine canadienne? L'impact de la différence culturelle sur la dynamique spatiale des services supérieurs». *Géographie, espace et société*, 5: 399-420.
- Poulsen, M., J. Forrest et R. Johnston. 2002. «From Modern to Post-modern? Contemporary Ethnic Residential Segregation in Four US Metropolitan Areas». *Cities*, 19: 161-172.
- Poulsen, M., R. Johnson et J. Forrest. 2002. "Plural Cities and Ethnic Enclaves: Introducing a Measurement Procedure for Comparative Study". *International Journal of Urban and Regional Research*, 26: 229-243.
- \_\_\_\_\_. 2001. "Intraurban Ethnic Enclaves: Introducing A Knowledge-Based Classification Method". *Environment and planning A*, 33: 2071-2082.
- Ray, B.K. 1999. "Plural Geographies in Canadian Cities: Interpreting Immigrant Residential Spaces in Toronto and Montreal". *Canadian Journal of Regional Science/Revue canadienne des sciences régionales*, 22: 65-86.
- Ray, B.K. et E. Moore. 1991. "Access to Homeownership Among Immigrant Groups in Canada". *Canadian Review of Sociology and Anthropology/Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 28: 1-29.
- Ross, N.A., S. Tremblay et K. Graham. 2004. "Neighbourhood Influences on Health in Montreal, Canada». *Social Science and Medecine*, 59: 1485-1494.
- Sassen, S. 1993. *The Global City (New York, London, Tokyo)*. Princeton, NJ: Princeton University Press.
- Shearmur, R. et W.J. Coffey. 2002. "A Tale of Four Cities: Intrametropolitan Employment Distribution in Toronto, Montréal, Vancouver, and Ottawa-Hull, 1981-1996». *Environment and Planning A*, 34: 575-598.
- Smith, H.A. 2004. *The Evolving Relationship between Immigration Settlement and Neighbourhood Disadvantage in Canadian Cities, 1991-2001*. Working Paper Series No. 04-20. Vancouver: RIIM.
- Statistique Canada. 2003. *Dictionnaire du recensement 2001*. N° 92-378-XIF. Ottawa: Statistique Canada.
- \_\_\_\_\_. 2005. *Les seuils de faible revenu de 2004 et les mesures de faible revenu de 2002*. Ottawa: Statistique Canada.
- Trépanier, D. et W.J. Coffey. 2004. «La redistribution intramétropolitaine de l'emploi des services supérieurs dans les quatre plus grandes métropoles canadiennes, 1981-1996». *Canadian Journal of Regional Science/Revue canadienne des sciences régionales*, 27: 27-48.
- Wacquant L.J.D. 1993. "Urban Outcasts: Stigma and Division in the Black American Ghetto and the French Urban Periphery". *International Journal of Urban and Regional Research*, 17: 366-383.
- Walks, R.A. et L.S. Bourne. 2006. "Ghettos in Canada's Cities? Racial Segregation, Ethnic Enclaves and Poverty Concentration in Canadian Urban Areas". *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, 50: 273-297.
- Wilson, W.J. 1994. (tr. fr.). *Les oubliés de l'Amérique* (1987). Paris: Desclée de

Brouwer.

\_\_\_\_\_. 1997. *When Work Disappears. The World of the New Urban Poor*. New York: Vintage Books.